

[ LIVRE ]

# RÉSIDENCE D'ÉCRITURE FRANCOPHONE AFRIQUES-HAÏTI

APPEL À CANDIDATURES 2024

AGENCE LIVRE,  
CINÉMA & AUDIOVISUEL  
EN NOUVELLE-AQUITAINE

Dans le cadre ses missions de soutien à la littérature, ALCA Nouvelle-Aquitaine met en place un programme de résidences réservé spécifiquement aux autrices et aux auteurs internationaux. ALCA Nouvelle-Aquitaine porte ainsi un dispositif de résidence d'écriture dédié aux auteurs francophones des territoires africains et haïtiens, en partenariat avec l'Institut des Afriques, Les Francophonies - Des écritures à la scène, La Maison des Écritures de La Rochelle et La Villa Valmont à Lormont, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ce document présente le règlement général de l'appel à résidence 2024. Veuillez le lire attentivement avant tout dépôt. Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas aux critères d'éligibilité sera refusé.

## SOMMAIRE

Contexte de la résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti .....	p. 2
<i>Historique et objectifs</i> .....	p. 2
Cahier des charges 2024 .....	p. 3
<i>Les partenaires</i> .....	p. 3
<i>Les engagements des partenaires</i> .....	p. 4
<i>Les principes généraux</i> .....	p. 5
<i>Rémunération et prise en charge</i> .....	p. 5
<i>Modalités de candidature</i> .....	p. 6
Contacts, renseignements .....	p. 7
Date limite de dépôt des candidatures .....	p. 7
Documents à joindre au dossier de candidature ..	p. 7
Modalités d'envoi du dossier .....	p. 7
Fiche de renseignements .....	p. 8
Votre projet de résidence .....	p. 9
Attestation sur l'honneur .....	p. 10



## CONTEXTE DE LA RÉSIDENCE D'ÉCRITURE FRANCOPHONE AFRIQUES-HAÏTI

### HISTORIQUE ET OBJECTIFS

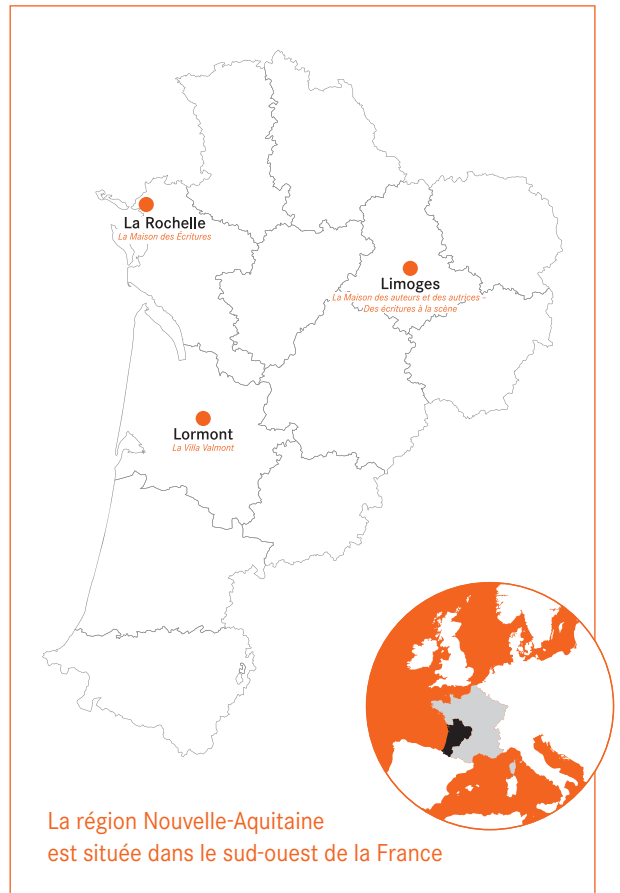
Depuis 2017, ALCA Nouvelle-Aquitaine (Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel) et l'Institut des Afriques (IdAf) proposent un dispositif de soutien aux écritures francophones issues des territoires africains et haïtiens.

La réussite des premières éditions de cet appel à résidence a encouragé ses porteurs à l'élargir à de nouveaux territoires de la région Nouvelle-Aquitaine ; zone d'implantation des deux structures initiatrices, ALCA et l'IdAf. L'édition 2024 de la résidence permettra au lauréat ou à la lauréate de bénéficier d'un séjour d'écriture de 8 semaines. Ce séjour sera réalisé à Limoges, puis à Lormont (Bordeaux Métropole) et à La Rochelle. Le séjour à Limoges est sous réserve que le projet retenu relève des écritures dramatiques.

L'édition 2024 de cette résidence sera ainsi co-portée avec La Maison des Écritures (La Rochelle), La Villa Valmont (Lormont), La Maison des auteurs et des autrices des Francophonies - Des écritures à la scène (Limoges). Si le projet de cet appel à candidatures relève des écritures dramatiques, la période de résidence à Limoges permettra au lauréat ou à la lauréate de participer au festival Les Zébrures du printemps, manifestation dédiée aux écritures dramatiques francophones contemporaines.

Les objectifs de cette résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti sont de :

- Soutenir la création littéraire francophone des Afriques et d'Haïti.
- Promouvoir la diffusion de la littérature francophone.
- Favoriser la circulation des autrices et des auteurs francophones des Afriques et d'Haïti au sein de la région Nouvelle-Aquitaine.
- Faciliter la mise en réseau de l'auteur avec les acteurs essentiels au développement de son projet littéraire et de son parcours.
- Encourager l'ouverture internationale des citoyens et des citoyennes de Nouvelle-Aquitaine à travers les rencontres avec le lauréat ou la lauréate de la résidence.



## CAHIER DES CHARGES 2024

### LES PARTENAIRES

#### ALCA Nouvelle-Aquitaine

ALCA, Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine, présente à Bordeaux, Limoges, Angoulême et Poitiers, est l'interlocutrice privilégiée des professionnels du livre et de l'écrit, du cinéma et de l'audiovisuel.

En coordonnant des résidences de création en Nouvelle-Aquitaine, ALCA accompagne les auteurs dans la réalisation de leurs projets.

Littéraires, cinématographiques ou numériques, toutes les écritures et toutes les créations sont ainsi soutenues dans les différents lieux de résidence, ancrés en région et ouverts sur l'international. Par ailleurs, ALCA encourage l'animation et la valorisation d'un réseau régional de résidences. L'agence est ainsi à la disposition des porteurs de projets pour les accompagner et répondre à leurs interrogations : création, développement de résidences, mutualisation des pratiques et des informations...

• [www.alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.alca-nouvelle-aquitaine.fr)

#### L'Institut des Afriques

Basé à Bordeaux, l'IdAf est une plateforme régionale de Nouvelle-Aquitaine. Il fédère la diversité d'acteurs régionaux engagés dans les dynamiques africaines. Qu'ils soient culturels, universitaires, associatifs, publics, membres des diasporas africaines, acteurs de la coopération internationale, etc., tous sont réunis autour de l'IdAf pour véhiculer une nouvelle vision des mondes africains et caribéens.

Dans ce sens, l'IdAf a pour objectifs de :

- Favoriser les connaissances des contextes africains.
- Promouvoir les artistes et acteurs culturels issus des diasporas africaines.
- Valoriser les initiatives africaines de Nouvelle-Aquitaine et du continent africain (artistiques, universitaires, solidaires, etc.).
- Sensibiliser les jeunes aux questions africaines et les accompagner dans leurs trajectoires de citoyenneté active.
- Accompagner le développement de nouvelles formes narratives, littéraires et cinématographiques des Afriques et des Caraïbes.

• [www.institutdesafriques.org](http://www.institutdesafriques.org)

#### Les Francophonies – Des écritures à la scène, La Maison des auteurs et des autrices à Limoges

La Maison des auteurs et des autrices des Francophonies – Des écritures à la scène, située à Limoges, offre depuis 1988 un cadre de vie et de travail dédié aux écritures dramatiques francophones du monde entier. Elle met en œuvre des programmes de résidences – dont certains en partenariat avec des institutions régionales, nationales et internationales – dont l'accompagnement des auteurs et des autrices constitue l'enjeu majeur, à travers diverses actions : des rencontres avec des professionnels, la possibilité de soumettre le texte (achevé ou en cours d'écriture) pour avis auprès d'experts du

théâtre contemporain, la « mise en lecture » du texte en fin de résidence et/ou lors du festival Les Zébrures du printemps. Les résidences s'inscrivent également pleinement dans le programme d'actions culturelles développé par Les Francophonies – Des écritures à la scène avec les différents partenaires du territoire de la Nouvelle-Aquitaine (Académie de Limoges, associations, etc.).

[www.lesfrancophonies.fr](http://www.lesfrancophonies.fr)

#### La Maison des Écritures de La Rochelle

La Maison des Écritures est un projet initié par la Ville de La Rochelle. Il est né d'une volonté politique forte de renforcer la place de la littérature, du débat d'idées et des échanges internationaux sur le territoire et de placer les écritures au croisement de toutes les disciplines de la création : théâtre, littérature, danse, cinéma, audiovisuel, bande dessinée, arts numériques, arts visuels, etc.

Le projet s'inscrit dans une démarche participative qui permet d'accueillir des ateliers, des résidences d'écritures et d'accompagner les pratiques artistiques à l'occasion d'ateliers d'écritures, d'initiations, de démarches d'alphabétisation, de médiation, de rencontres d'auteurs et d'autrices et de développer l'accès au livre, à la lecture et à la création contemporaine sous toutes ses formes.

• [www.larochelle.fr/action-municipale/ville-culturelle/la-maison-des-ecritures](http://www.larochelle.fr/action-municipale/ville-culturelle/la-maison-des-ecritures)

#### La Villa Valmont – Maison des Écritures et des paysages

Espace international de résidences dédié à l'écriture contemporaine sous toutes ses formes, La Villa Valmont, nouvelle maison des écritures et des paysages, est implantée dans la métropole de Bordeaux sur les hauteurs du parc de l'Ermitage à Lormont. Avec pour principes fondateurs le soutien à la création et à toutes les voix, confirmées comme émergentes, une plus grande représentation des femmes autrices, une démarche éco-sensible, la mise en place de nouvelles formes de rencontres entre le public et les textes, conviviales, festives ou performatives et l'usage de l'écriture comme levier de lutte contre les discriminations ; La Villa Valmont accueille dès 2023 des auteurs et des autrices avec lesquels sont organisés différents temps de médiation – rencontres, ateliers, restitution du travail en cours – auprès des scolaires, du grand public et de publics spécifiques. La Villa Valmont propose également une programmation culturelle annuelle autour de l'écriture (workshops, masterclass, performances, spectacles, balades littéraires, projections).

• [www.villavalmont.com](http://www.villavalmont.com)

## LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

### Les engagements d'ALCA Nouvelle-Aquitaine

ALCA s'engage à prendre en charge :

- 7 semaines de bourse d'écriture (rémunération de l'auteur ou de l'autrice toutes charges comprises).
- Une journée d'accompagnement professionnel « sur-mesure », dispensée par un ou une experte en littérature. Selon les besoins du ou de lauréate, cet accompagnement peut prendre la forme, par exemple, d'un appui à l'écriture ou d'un mentorat à l'édition.
- Les frais de transport de l'auteur ou de l'autrice aller-retour depuis son domicile.
- L'assurance voyage.
- Les frais de visa.
- Les tests Covid, le cas échéant.
- Les frais de transports entre les villes en Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux, La Rochelle, Limoges).
- Les frais de transports en commun à Bordeaux.
- ALCA met en place un accompagnement artistique du lauréat ou de la lauréate et s'efforce de répondre à ses demandes de contacts avec les créateurs, les éditeurs, les lieux, les publics et les manifestations en Nouvelle-Aquitaine.
- ALCA s'engage à mettre en valeur la résidence de l'auteur ou de l'autrice et son travail au moyen de mailings d'information auprès de son fichier de professionnels du livre et de la lecture ; d'une annonce dans La Lettre d'information électronique d'ALCA - page dédiée sur le site [www.alca-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.alca-nouvelle-aquitaine.fr) ; de la réalisation des Mémoires de la résidence par la commande d'un reportage photographique et d'un entretien avec le résident, en vue de publication sur *Prologue*, la revue numérique en ligne de l'agence ([prologue-alca.fr](http://prologue-alca.fr)).

### Les engagements de l'Institut des Afriques

L'Institut des Afriques s'engage à :

- Prendre en charge une semaine de bourse d'écriture (rémunération du lauréat ou de la lauréate toutes charges comprises).
- Prendre en charge, avec La Villa Valmont, d'une seconde journée d'accompagnement professionnel « sur-mesure », dispensée par un ou une experte de la vie littéraire, selon les besoins du lauréat ou de la lauréate.
- Promouvoir la résidence à travers ses outils de communication (réseaux sociaux, lettre d'information, lettre spécifique à la presse).
- Valoriser la résidence et le parcours de l'auteur ou de l'autrice par sa participation à l'émission radio *Détours*, animée par Virginie Andriamirado.
- Valoriser le lauréat ou la lauréate et ses productions à travers l'organisation de rencontres dédiées et ouvertes au grand public, dans le cadre de la Saison de l'Institut des Afriques.
- Prendre en charge les repas de l'auteur ou de l'autrice lors des rencontres publiques.
- Mettre l'auteur ou de l'autrice en réseau avec les acteurs africanistes du territoire pouvant intéresser son parcours et son projet littéraire.

### Les engagements de La Maison des auteurs et des autrices des Francophonies – Des écritures à la scène à Limoges

La Maison des auteurs et des autrices des Francophonies – Des écritures à la scène s'engage à :

- Valoriser la résidence à travers ses outils de communication.
- Organiser des rencontres de l'auteur ou de l'autrice avec des artistes et des professionnels dans le cadre du festival Les Zébrures du printemps, dédié aux écritures dramatiques francophones présentées sous la forme de lectures.
- Sous réserve du calendrier de finalisation du festival et du profil du ou de lauréate, les Francophonies – Des écritures à la scène pourront lui proposer de participer à la programmation du festival.
- Prendre en charge l'hébergement de l'auteur ou de l'autrice à Limoges, et, si nécessaire, les frais de déplacements urbains (au sein de la ville de Limoges) ainsi que les frais de repas, si des rencontres publiques sont organisées.

### Les engagements de La Villa Valmont à Lormont (métropole de Bordeaux)

La Villa Valmont s'engage à :

- Prendre en charge l'hébergement de l'auteur ou de l'autrice pour son séjour à Lormont.
- Mettre à disposition un lieu de travail et une connexion Internet.
- Prendre en charge, avec l'Institut des Afriques, d'une seconde journée d'accompagnement professionnel « sur-mesure », dispensée par un ou une experte de la vie littéraire, selon les besoins du lauréat ou de la lauréate.
- Valoriser la résidence à travers ses outils de communication.
- Valoriser l'auteur ou l'autrice et ses productions à travers l'organisation de rencontres publiques en partenariat avec l'Institut des Afriques.

### Les engagements de La Maison des Écritures de La Rochelle

La Maison des Écritures de La Rochelle s'engage à :

- Prendre en charge l'hébergement de l'auteur ou de l'autrice à La Rochelle.
- Mettre à disposition un lieu de travail et une connexion Internet.
- Prendre en charge les frais de déplacements urbains (au sein de la ville de La Rochelle).
- Promouvoir la résidence à travers ses outils de communication.
- Valoriser l'auteur ou l'autrice et ses productions à travers l'organisation de rencontres publiques.

### Les engagements de l'auteur ou l'autrice

L'auteur ou l'autrice lauréate s'engage à :

- Résider 8 semaines au sein des lieux partenaires, aux dates prévues par le calendrier précisé page 5.
- Participer au programme de rencontres publiques organisées par les partenaires du programme.
- Travailler sur le projet d'écriture pour lequel il a été nommé.

- Tenir ALCA et les partenaires informés de l'avancée de son projet.
- Mentionner sa qualité de résident d'ALCA, de l'Institut des Afriques, de La Maison des auteurs et des autrices des Francophonies – Des écritures à la scène à Limoges, de La Maison des Écritures de La Rochelle / Centre Intermondes et de La Villa Valmont pendant et après son séjour, dans tout support de communication médiatique (éditions, articles, dossiers de presse, réseaux sociaux, etc.).

La résidence offrira au lauréat ou à la lauréate le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité son travail de création en cours. Il ou elle sera libre de consacrer au moins 70% de son temps à ce travail d'écriture. Il ou elle pourra être éventuellement sollicité pour quelques rencontres professionnelles et/ou publiques, en librairie, bibliothèque, festivals, +salons du livre, ateliers ou rencontres en milieu scolaire: ce programme sera construit conjointement entre les partenaires et l'auteur ou l'autrice, avant la résidence.

Au moment de la publication de sa production, l'auteur lauréat ou l'autrice lauréate s'engage à informer ALCA, l'Institut des Afriques, La Maison des Écritures / Centre Intermondes de La Rochelle et La Villa Valmont de la parution du livre édité. Il fera porter obligatoirement la mention suivante: « L'auteur a bénéficié du soutien d'ALCA Nouvelle-Aquitaine, de l'Institut des Afriques, des Francophonies – Des écritures à la scène, de La Maison des Écritures de La Rochelle, de La Villa Valmont et de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du programme de résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti. » Une convention sera signée entre l'auteur, ALCA et les partenaires, définissant l'ensemble des conditions de séjour en résidence et reprenant l'essentiel des clauses du présent cahier des charges.

## LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

### Dates de la résidence et répartition du temps

La résidence est d'une durée de 8 semaines, non fractionnables, du mardi 19 mars au vendredi 3 mai 2024.

Si le projet retenu relève des écritures dramatiques, le planning prévisionnel de la résidence sera décliné comme suit :

Jours	Activités	Villes
Du mardi 19 au lundi 25 mars 2024	Période d'immersion aux Zébrures du printemps (sous réserve que le projet retenu relève des écritures dramatiques)	Limoges
Du lundi 25 mars au vendredi 12 avril 2024	Période de résidence à La Villa Valmont	Lormont - Bordeaux Métropole
Du vendredi 12 avril au vendredi 3 mai 2024	Période de résidence à La Maison des Écritures / Centre Intermondes	La Rochelle

Si le projet retenu ne relève pas des écritures dramatiques, ce planning sera adapté en concertation avec le ou la lauréate et les partenaires. Dans ce cas, la résidence de 8 semaines se déroulera entre La Villa Valmont (Lormont, Bordeaux Métropole) et La Maison des Écritures de La Rochelle.

## RÉMUNÉRATION ET PRISE EN CHARGE

### Bourse

- Le séjour en résidence d'écriture est dotée d'une bourse de 3 200 € net, octroyée par ALCA et l'Institut des Afriques.
- La bourse sera versée en 2 parties : à l'arrivée de l'auteur ou de l'autrice puis à la fin du parcours de résidence.

### Transport

- Prise en charge du billet d'avion aller-retour depuis le pays d'origine de l'auteur ou de l'autrice vers Bordeaux, puis de La Rochelle vers le pays d'origine.
- Prise en charge des frais du visa et de l'assurance voyage.
- Prise en charge des trains aller-retour entre les villes de la résidence.
- Prise en charge des frais de transports urbains (tram, bus) dans toutes les villes de résidence.

### Hébergement

- Prise en charge des frais d'hébergement à Limoges par La Maison des auteurs et des autrices.
- Prise en charge des frais d'hébergement à Lormont par La Villa Valmont.
- Prise en charge de l'hébergement à La Rochelle par La Maison des Écritures / Centre Intermondes.

### Restauration

L'auteur ou l'autrice sera autonome sur sa restauration. Seront pris en charge un repas d'accueil et de départ et les repas organisés à la suite des rencontres publiques. Le résident ou la résidente aura donc à sa charge ses frais de subsistance, les déplacements personnels une fois en résidence et les frais de réalisation de son projet.

### MODALITÉS DE CANDIDATURE

#### Les critères d'éligibilité

- Vous êtes autrice ou auteur publié.
- Le français est votre langue d'écriture.
- Vous avez à votre actif au moins un livre publié à titre individuel, par une maison d'édition professionnelle. La copie du contrat d'édition, dûment signé par les parties, sera requise pour postuler, même pour les ouvrages publiés uniquement sous format numérique.  
*À noter : l'auto-édition et l'édition à compte d'auteur ne sont pas éligibles.*
- Vous résidez sur les territoires africains ou en Haïti ; votre résidence fiscale n'est pas en France.
- Vous avez un projet d'écriture littéraire à développer en résidence : roman, poésie, illustration, BD, écritures dramatiques.  
*À noter : les essais en sciences humaines et sociales ne sont pas éligibles.*
- Vous êtes disponible du 19 mars au 3 mai 2024.
- Le versement de la bourse d'écriture étant soumis à présence en résidence, vous vous engagez à respecter le parcours complet de cette résidence d'écriture. Il n'est pas possible d'assurer seulement une partie de la résidence ou de privilégier un lieu plutôt qu'un autre. ALCA est garant du calendrier de la résidence 2024.

*NB : les candidatures incomplètes ou qui ne répondent pas aux critères mentionnés ci-dessus ne seront ni étudiées ni remises aux membres du jury.*

#### Processus de sélection

Les dossiers sont examinés par une commission de sélection qui se réunira en novembre 2023. Le jury est composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, d'ALCA, de l'Institut des Afriques, de La Maison des Écritures de La Rochelle, de La Maison des auteurs et des autrices des Francophonies - Des écritures à la scène à Limoges, de La Villa Valmont et des professionnels du livre et de la littérature néo-aquitains. Les candidats sont avertis du choix final du jury, uniquement par courriel, signé par la direction générale d'ALCA Nouvelle-Aquitaine.

## CONTACTS, RENSEIGNEMENTS

---

### *ALCA Nouvelle-Aquitaine - Mission Résidences*

• Aimée Ardouin, responsable de la Mission Résidences :  
+33 (0)5 47 50 10 17  
residences.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr

### *Institut des Afriques*

• Dana Khouri, coordinatrice :  
+33 (0)5 56 84 41 05

## DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

---

Jeudi 13 juillet 2023, minuit.

## DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

---

1. Le présent formulaire dûment complété.
2. Une lettre de motivation précisant votre parcours d'auteur ou d'autrice, votre situation personnelle, vos attentes et les raisons de votre demande de résidence, situant le projet d'écriture dans la chronologie de votre œuvre et l'intérêt de le développer en résidence.
3. Une présentation de votre projet d'écriture pour la résidence : une note d'intention d'au moins un feuillet à accompagner d'extraits en cours d'écriture, d'études préparatoires ou de planches et croquis.  
*Il est essentiel de donner à lire aux membres de la commission des extraits probants du projet en cours.*
4. Un CV récent.
5. Votre bibliographie complète. Merci de préciser : titres, éditeurs, années de publication.
6. Une copie de votre dernier contrat d'édition signé (avec obligation de copie de la totalité des pages). Pour rappel, l'auto-édition (de type Édilivre) n'est pas éligible.
7. Si pertinent : copie du contrat signé pour le projet en cours ou lettre de l'éditeur pressenti sur le projet.

**Tout dossier incomplet après la clôture des candidatures ne pourra être expertisé par la commission.**

### MODALITÉS D'ENVOI DU DOSSIER

Dossier complet à envoyer  
avant le jeudi 13 juillet 2023, à minuit,  
par courriel uniquement à :

[residences.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:residences.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr)

avec objet du mail libellé comme suit :

AF2024\_votre nom\_votre prénom  
(exemple : AF2024\_Michel\_Patrick-Erwin)

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

---

### DEMANDEUR

Nom (état civil): .....  
Prénom(s): .....  
Pseudonyme éventuel: .....  
Date de naissance: .....  
Nationalité(s): .....  
Adresse complète: .....  
Pays: .....  
Téléphone: .....  
E-mail: .....  
Blog ou site Internet: .....

L'écriture est-elle votre principale source de revenus ?

Oui  / Non

Quelle est votre activité professionnelle et source de revenus habituelle ? :

.....

Avez-vous déjà bénéficié d'une résidence ?

Oui  / Non

Si oui, précisez :

• En quelle(s) année(s) et le nom de l'organisme qui vous a accordé la résidence :

.....



## VOTRE PROJET EN RÉSIDENCE

---

Titre (provisoire ou définitif) : .....

### PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET

(En quelques lignes - une présentation plus détaillée sera jointe au dossier)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Êtes-vous déjà en contact avec un éditeur pour ce projet ?

Oui  / Non

Si oui, merci de joindre une copie du contrat signé ou une lettre d'engagement de l'éditeur pressenti.

Avez-vous sollicité d'autres aides ou bourses pour ce projet ?

Oui  / Non

Si oui, précisez la date, le nom de l'organisme et le résultat de votre demande (aide accordée / aide refusée / en attente):

.....  
.....  
.....  
.....

Fait à : .....

Le : .....

*Signature du candidat (obligatoire):*

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

---

Je soussigné(e), .....

atteste sur l'honneur ne pas avoir ma résidence fiscale en France.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

*Fait à:* .....

*Le:* .....

*Signature du candidat (obligatoire):*